

sa promesse et que malgré qu'il nous ait permis d'acheter du sucre à bon marché; le budget de 1891-92 se soldera par un excédant de recettes. Il est à espérer que ses calculs seront trouvés corrects.

Mais la partie la plus intéressante, au point de vue économique de son discours, est celle où il rend compte des négociations qu'il a entamées avec M. Blaine, en vue de la conclusion d'un traité de réciprocité.

Le résultat de ces négociations est purement et simplement négatif. La réciprocité avec les Etats-Unis est impossible; telle est la conclusion à laquelle il est arrivé, et nous devons avouer que, d'après le manière dont ont été conduites les négociations, il ne pouvait en être autrement.

Sir John McDonald, qui a fait les élections de 1891 en disant aux électeurs que le gouvernement canadien avait été invité à négocier un traité de réciprocité, par le gouvernement des Etats-Unis, n'a évidemment pas laissé d'héritier, au point de vue diplomatique. Il est certain que les ministres qui sont allés récemment à Washington ne voulaient de la réciprocité d'aucune sorte et à aucun prix. En effet qu'ont-ils fait? Ils se sont conduits exactement comme quelqu'un qui marchande un article qu'il n'a pas envie d'acheter. Il dit d'abord, qu'il ne peut donner que telle somme et demande quel est le prix de l'article. Le vendeur toujours désireux de vendre sa marchandise le plus avantageusement possible demande un prix fort. Alors le faux acheteur déclare que le prix demandé est exorbitant, ce qui est souvent très vrai, qu'il ne peut en aucune façon payer ce prix et il s'en va jurant qu'il n'y a rien à faire.

Pas de danger, allez! qu'il fasse une offre sérieuse! Il aurait trop peur d'être pris au mot. Pas de danger, non plus, que M. Foster et ses collègues aient proposé à M. Blaine un autre arrangement que celui dont l'homme d'état du Maine venait de leur donner les grandes lignes!

Voici, en résumé, en quoi ont consisté ces fameuses négociations qui, si Sir John eût vécu un an de plus, auraient eu probablement une toute autre tournure.

MM. Foster et ses collègues ont été mis en communication avec M. Blaine, par l'entremise du plénipotentiaire anglais, et lui ont exprimé le désir de négocier un traité de réciprocité en prenant pour base le traité de 1854. Ce à quoi M. Blaine répondit que le traité de 1854 ne pouvait être accepté comme base des négociations; que la réciprocité en produits naturels n'était pas une réciprocité pour les Etats-Unis et qu'il fallait inclure les produits manufacturés. Cela va nous faire perdre un revenu de \$8,000,000, disent nos représentants. N'avez-vous pas d'autre moyen de vous créer des revenus? répond M. Blaine — Si, nous avons le revenu intérieur — Ah! eh bien il faudra mettre votre revenu intérieur (accise) sur le même pied que le nôtre. — Mais, il faudra, de plus, vous

accorder la préférence sur l'Angleterre. — Ça me paraît nécessaire; puisque l'Angleterre est notre plus redoutable concurrent. — Et qu'est-ce qui déterminera la mesure de préférence qu'il faudra vous accorder? — Vous devrez tout simplement adopter notre tarif de douanes et l'appliquer aux marchandises anglaises. — Voyons, M. Blaine, vous avez beaucoup d'expérience dans ces sortes de choses; n'avez-vous pas une autre solution à nous offrir? — Aucune. — C'est votre dernier mot? — C'est mon dernier mot. — Alors il n'y a rien à faire; Bonsoir!

Comme on le voit, la discussion n'a pas été bien animée. Les propositions ne sont venues que d'un côté et comme, naturellement, elles étaient toutes en faveur de la partie qui les faisait, l'autre partie en a conclu qu'il lui était inutile de négocier.

Nous le répétons, les négociations de Washington font peu de gloire à nos diplomates, et ne laissent que deux alternatives à ceux qui ont le droit de les juger; ou de les trouver ineptes, ou de croire qu'ils ont fait exprès d'amener le résultat en question. Dans le premier cas comme dans le second, ils ont mal servi leur pays.

Car il est évident, et cette évidence s'impose de plus en plus à tous les hommes pratiques, que nous avons besoin d'une mesure quelconque de réciprocité avec les Etats-Unis.

Nous ne voulons pas dire que le pays ait absolument besoin de la réciprocité illimitée, réciprocité aussi vague que les idées économiques de son auteur Sir Richard Cartwright; mais entre la protection à outrance que paraît préférer M. Foster et la mesure mal digérée qui a servi de programme au parti libéral, il y a place pour une entente sur une base de concessions réciproques, que nos ministres fédéraux ne peuvent ou ne veulent apercevoir. Le temps se chargera de leur démontrer leur erreur.

Chercher un marché de l'autre côté de l'Océan, c'est très-bien; d'autant plus que tout le profit de ce commerce, frêt, commission, profit de détailleur, etc., tombera dans le gousset des Anglais. Mais préférer un marché à 1000 lieues à un marché à 100 lieues, n'indique pas une saine condition des facultés mentales. Cultiver les deux, voilà le vrai programme; ne pas sacrifier le plus près pour le plus loin, voilà le vrai bon sens.

Les Etats-Unis nous achetaient autrefois de 16.000.000 à 18.000.000 de minots d'orge; ils en achètent maintenant 2.000.000. Nos œufs, chassés des marchés de Boston et de New-York où nous en plaçons de 20.000.000 à 25.000.000 de douzaines, se vendant bien en Angleterre. "C'est vrai, nous disait un exportateur; mais dire que cela vaut autant que le marché des Etats-Unis, c'est de la blague électorale. J'ai perdu \$2.000 cette année sur mes expéditions en Angleterre; j'espère bien prendre mes mesures pour n'y rien perdre cette année;

mais c'est égal, j'aime bien mieux le marché de Boston que celui de Liverpool."

Et tous vous diront la même chose. On peut se passer des Etats-Unis, comme un homme peut se passer de viande, par exemple, et vivre de pain et de fromage; mais il faut être plus détaché des jouissances matérielles de la vie que la plupart de nos canadiens, pour préférer le brouet des Spartiates aux soupers de Lucullus, ou même le simple pot-au-feu à une table chargée du dindon de Noël.

LA SITUATION DES BANQUES

Au 1er mars dernier, à la veille des élections provinciales de Québec et à la veille aussi de la redoutable échéance du 4 mars la situation des banques, d'après les états transmis au département fédéral du trésor est intéressante à étudier. Les changements que nous y constatons, en la comparant à celle du 1er février.

En voici un aperçu résumé tiré de la *Gazette du Canada* du 19 mars courant :

	PASSIF	
	Janv. 1892	Fév. 1892
Capital autorisé.....	\$75,753,665	\$75,994,665
Capital versé.....	61,346,171	61,500,966
Réserves.....	23,728,254	23,947,508
Circulation.....	32,705,400	32,711,015
Dépôts des gouvernements.....	6,048,697	6,010,615
Dép. publics remb. à demande.....	58,636,771	60,029,923
Dép. publics remb. après avis.....	92,269,422	93,394,227
Dép. ou prêts d'autres banques garantis.....	60,000	110,000
Dép. ou prêts d'autres banques non garantis.....	2,894,644	2,842,871
Balances dues à d'autres banques sur échanges journaliers.....	120,421	137,410
Balances dues à d'autres banques à l'étranger.....	128,925	209,246
Balances dues à d'autres banques en Angleterre.....	1,301,982	1,685,761
Autres dettes.....	479,382	358,512
Totaux, passif.....	\$194,645,730	\$197,489,682
	ACTIF	
	Janv.	Fév.
Espèces.....	\$ 5,850,534	\$ 5,996,998
Billets du Dominion	10,405,734	10,538,883
Dépôts en garantie de la circulation..	843,075	846,927
Billets et chèques d'autres banques..	5,884,187	7,182,447
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis.....	60,000	110,000
Dépôts faits à d'autres banques au Canada.....	3,358,991	3,119,497
Dû par d'autres banques sur échanges journaliers.....	310,474	184,146
Balances dues par banques étrangères.....	17,650,742	17,612,793
Balances dues par banques anglaises.....	5,094,959	4,692,633
Obligations fédérales.....	3,058,802	3,059,034
Valeurs mobilières autres que les fonds fédéraux....	6,538,942	6,449,879
Valeurs de chemins de fer.....	5,397,662	5,842,569
Prêts sur titres et valeurs.....	14,568,049	14,720,222
Escomptes et avances.....	184,034,993	186,116,911
Prêts aux gouvernements.....	2,119,236	2,161,170
Effets en souffrance.....	2,770,349	2,658,891
Immeubles.....	1,147,044	1,149,973
Hypothèques.....	755,770	779,983
Immeubles occupés par les banques....	4,491,847	4,487,244
Autres valeurs.....	1,614,603	1,837,215
Totaux, actif.....	\$275,956,236	\$279,547,605

Ainsi la circulation qui avait perdu \$3,000,000 en janvier, est restée à peu près stationnaire en février, elle a plutôt augmenté de quelques milliers de piastres. Cette augmentation est, sans aucun doute, due en grande partie à un mouvement des produits agricoles dans le Haut-Canada et dans le Nord-Ouest; les moyens de transport par traîneaux à la campagne, qui manquaient sur bien des points en janvier, ont été plus faciles en février.

Les dépôts du public, remboursables à demande, ont regagné presque la moitié des \$4,000,000 qu'ils avaient produits en janvier. Ces deux millions mis à la banque en attendant une occasion de placement doivent provenir encore du mouvement des récoltes, de la collection des revenus, intérêts et loyers. Les dépôts remboursables à date fixe ont, de leur côté, une augmentation de \$1,100,000, ce qui fait \$3,200,000 d'augmentation depuis le 1er janvier.

Les \$3,000,000 que les banques ont à leur disposition, de plus qu'au 1er février, il a bien fallu leur trouver un emploi. Il en est resté environ \$300,000, en caisse, sous la forme d'or ou de billets fédéraux, puis \$2,000,000 ont été placées en escomptes et avances au public, le total des sommes placées sous ce titre donne, en effet, une augmentation de \$2,000,000 sur le 1er février. Et le solde a servi à augmenter divers comptes de placements: valeurs diverses, titres de chemins de fer, prêts sur titres etc., ces comptes nommés en dernier lieu, accusant une augmentation de \$560,000 en chiffres ronds.

Une augmentation de \$450,000 sur les valeurs de chemins de fer indique-t-elle que certaines banques auraient participé, ou plutôt auraient aidé de leurs avances la spéculation si active sur le Pacifique Canadien et auraient été obligées de prendre les actions du Pacifique pour compte, sur défaut de marge, après une baisse plus forte que de coutume? Il faut bien croire qu'il y ait quelque chose de ce genre, car le compte des Prêts sur titres n'a augmenté que de \$150,000 environ.

Les \$2,000,000 placées en escomptes, de plus qu'au 1er février, témoignent comme nous l'avons dit, d'une collection assez fructueuse des revenus du trimestre; mais de plus ils attestent que l'échéance du 4 février n'a pas complètement épuisé la caisse du commerce et que, en attendant de meilleures circonstances.

Sommé toute, la situation au 1er mars est meilleure qu'au 1er février. Les banques ont plus de revenus et ont augmenté de leurs placements en escomptes etc.; elles ont cependant diminué leurs effets en souffrance et leur circulation ne rentre plus comme les mois précédents. Il est vrai que les taux d'intérêt diminuent, mais si les faillites continuent aussi à diminuer comme elles font depuis le commencement du mois, on peut constater à peu près sûrement le commencement de la reprise des affaires que M. Bousquet, il y a quinze jours, nous promettait à courte échéance.